Image not found or type unknown

Le télétravail : option ou obligation ?

Actualité législative publié le **25/11/2020**, vu **900 fois**, Auteur : Patchwork Avocats

Début novembre, Stéphanie Ropars du cabinet Patchwork Avocats nous livrait un article particulièrement instructif sur les conditions de mise en place du télétravail.

Une instruction de la Direction Générale du Travail du 3 novembre 2020 apportait un éclairage utile en donnant des exemples de situations dans lesquelles le télétravail n'est pas possible et nous rappellant également qu'il appartient aux employeurs de déterminer quelles tâches peuvent être réalisées en télétravail.

Experte en droit social au sein du cabinet Patchwork Avocats, Stéphanie Ropars revient en détails sur ces points dans un article à lire sur patchwork.law.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés